

Assemblée Générale Constitutive de l'association Asteraé

Le 22/07/2024 à Axat

Liste des participants : Sandrine Garcia et Florian Ladrière.

Madame, Sandrine Garcia, Présidente de séance, déclare l'Assemblée Générale ouverte.

1. Adoption des statuts :

Après débat et modification les statuts de l'association (ci-joint) sont adoptés à la majorité.

2. Élection des membres du Bureau :

Sont élus au Bureau, à la majorité, Sandrine Garcia en qualité de Présidente et Florian Ladrière de Trésorier.

3. Questions diverses :

Ces différentes décisions sont adoptées à la majorité :

- Siège de l'association : 2 impasse Ampère, 11140 Axat.
- Le montant de la cotisation est fixé à : 10€ par an.
- Ouverture d'un compte à : la Banque Populaire du Sud à Quillan.
- Procuration pleine et entière pour tous les actes de la vie courante tels que toutes les opérations bancaires et toutes les opérations postales à Sandrine Garcia et Florian Ladrière.

Aucune question supplémentaire n'étant soulevée, la Présidente, lève la séance.

Signatures

Sandrine Garcia



Florian Ladrière

